

tons. Il a été utilisé par 320,845 voitures, 6,576 camions et 940 autobus. Le pourcentage global d'augmentation au cours des 10 dernières années a été de 50 p. 100, ce qui donne une hausse annuelle approximative de 5 à 6 p. 100.

Le sénateur Rattenbury: Avez-vous fait des prévisions quant au remboursement?

M. Reid: Le remboursement a été prévu sur une base des droits de passage par véhicule. Présentement, vous pouvez payer le droit de passage de nombreuses façons. Environ 40 p. 100 de la circulation peut être classée comme n'étant pas locale, c'est-à-dire qu'elle ne part ni de Fort Frances ni d'International Falls. Ces étrangers paient \$1 par véhicule à l'heure actuelle, et les résidents de Fort Frances et d'International Falls peuvent acheter des livrets de billets qui réduisent le prix à 25 cents par voiture. Les piétons n'ont rien à payer.

Le sénateur Burchill: C'est une entreprise privée, n'est-ce pas?

M. Reid: Oui, actuellement c'est la propriété d'une filiale de la *Boise Cascade Corporation*

Le sénateur Burchill: Rencontre-t-elle quelque opposition?

M. Reid: Non. J'ai ici une lettre de la *Boise Cascade Corporation* que je peux déposer au dossier, si vous le désirez, ainsi qu'un exemplaire d'un mémoire qu'on a présenté à la Commission du pont de Fort Frances-International Falls. Dans ce mémoire on approuve le principe de la construction du pont, mais on s'oppose à l'emplacement du centre-ville suggéré.

Le sénateur Rattenbury: Pardon, voudriez-vous répéter cette dernière affirmation?

M. Reid: Le mémoire s'oppose à l'emplacement proposé du centre-ville. La compagnie s'y oppose parce qu'elle a récemment construit une usine de papier de \$45 millions à Fort Frances; si on choisissait l'emplacement proposé du centre-ville la structure du pont enjamberait leur usine et ferait un détour en S vers une région qui serait dégagée des édifices et des maisons qui s'y trouvent.

Le sénateur Rattenbury: Et la loi n'impose rien à ce sujet?

M. Reid: Elle n'a rien à voir avec l'emplacement.

La sénatrice Kinneear: Quelle est la longueur des approches du pont à l'extrémité est et ouest?

M. Reid: Tout dépend de l'emplacement choisi. Les approches sont assez étroites si l'emplacement du centre-ville est choisi. Elles seront plus longues à l'est et encore plus à l'ouest.

La sénatrice Kinneear: De quelle longueur seraient les approches du pont, croyez-vous?

M. Reid: Je n'ai pas ces renseignements. Tout dépend du genre de construction, et on ne peut rien décider à ce sujet tant que la loi n'autorise pas à faire les arrangements techniques. La province d'Ontario a cependant offert de payer 90 p. 100 des frais encourus par la ville de

Fort Frances pour la construction des approches du pont proposées. Elle a aussi offert de payer 50 p. 100 des frais encourus par la ville pour l'expropriation des propriétés en vue de l'emplacement du pont, et elle n'a fixé aucun plafond quant au coût de reconstruction des artères importantes de la ville de Fort Frances, s'il est nécessaire, selon l'endroit où le pont se trouvera.

Le sénateur Rattenbury: D'après ce qu'a dit le sénateur Benidickson, je crois comprendre qu'on aménagera une entrée vers la route transcanadienne?

Le sénateur Benidickson: Non.

Le sénateur Rattenbury: Est-ce que j'ai mal compris?

M. Reid: Il y aura une entrée sur la route 71 qui est reliée à la transcanadienne, 120 milles au nord.

Le sénateur Blois: Les droits de passage, je crois, sont payés en monnaie américaine. Si le dollar américain change, il peut arriver que l'on ait à payer 85 cents ou 87 cents ou environ. Cette variation peut être embarrassante?

M. Reid: Actuellement, les droits sont perçus par la compagnie du pont et les tarifs sont affichés. Ils varient de temps à autre quand il y a des changements importants dans la valeur du dollar canadien.

Le sénateur Blois: N'y a-t-il pas moyen d'exiger les mêmes redevances aux deux extrémités du pont? Quand les Canadiens se servent d'un pont qui est à moitié canadien, ils se plaignent qu'ils doivent payer 2 ou 3 cents de plus que les Américains, comme c'est le cas pour un pont qu'on a ouvert il y a quelques années.

M. Reid: C'est déjà le cas dans la région du pont de Rainy River, où les droits de passage sont uniquement en monnaie américaine et où les voyageurs doivent payer le taux d'échange. Actuellement, à International Falls, on perçoit les droits de passage soit en monnaie canadienne, soit en monnaie américaine.

Le sénateur Prowse: Mais à Windsor, vous pouvez payer dans l'une ou l'autre monnaie.

M. Reid: Oui, ainsi qu'à Fort Frances.

Le sénateur McGrand: Sur quelle rive se trouve la plus forte population?

M. Reid: Je crois que, présentement, ce doit être à Fort Frances, du côté canadien.

Le président: Y a-t-il d'autres questions? Quelqu'un propose-t-il que le bill soit rapporté sans amendement?

Le sénateur Benidickson: Au sujet de l'exigence que j'ai signalée, je ne sais pas s'il est possible d'obtenir l'assentiment du Comité relativement à la ligne de conduite actuelle du Canada de demander à un organisme non lucratif de défrayer le coût des installations d'immigration et des douanes canadiennes.

Le sénateur Prowse: Ce n'est pas dans le bill?

Le sénateur Benidickson: Le bill n'en fait pas mention.